

12.1. Profil environnemental des territoires (suite)

Les ESP du Profil 2 (en jaune), situés principalement sur le littoral, se caractérisent par de fortes concentrations en NO₂ et PM10. Les autres paramètres (bactériologie, pesticides, densité industrielle, sols pollués, ozone, ...) témoignent d'une exposition équivalente ou moindre par rapport à la moyenne régionale et d'une moindre dégradation de l'habitat. Il s'agit notamment de zones résidentielles, situées en périphérie des grandes agglomérations, où les trajets domicile-travail contribuent fortement à la pollution atmosphérique, en particulier en NO₂, polluant traceur d'un important trafic automobile

Les ESP du Profil 3 (en orange), situés dans le moyen pays (grande partie du Vaucluse, ouest des Alpes-de-Haute-Provence, frange intermédiaire des Alpes-Maritimes, nord et ouest du Var et quelques ESP situés dans les parties est et ouest des Bouches-du-Rhône), sont essentiellement concernés par une pollution à l'ozone, une forte part de logements privés anciens et dans une moindre mesure par la présence d'habitat privé potentiellement indigne. La qualité bactériologique est globalement bonne et la teneur en pesticides proche de la moyenne régionale. La densité industrielle est moins élevée que dans le reste de la région. Ce profil rassemble des zones directement influencées par la pollution littorale (fortes concentrations en O₃ ; peu de NO₂ et de PM10).

Les ESP du Profil 4 (en bleu) regroupent les grandes agglomérations régionales (Nice, Marseille et Avignon), des zones industrielles (La Ciotat, pourtour de l'Étang de Berre) et la Camargue. Ces ESP correspondent à des territoires où la teneur en pesticides est très élevée, avec une bonne qualité bactériologique des eaux, mais de fortes concentrations dans l'air en NO₂ et en PM10. Il existe dans ces ESP, à la fois une forte industrialisation et /ou une agriculture intensive (serres de l'étang de Berre et d'Hyères) ou très extensive (riz et herbages de Camargue).

Pour en savoir plus sur les travaux de l'ARS Paca sur les inégalités environnementales de santé, vous pouvez consulter le Dossier n°20 de Décembre 2014 (« Les inégalités environnementales de santé des territoires en région PACA ») :

► http://www.ars.paca.sante.fr/fileadmin/PACA/Site_ARS_Paca/Sante_publique/Sante_environnement/ARS_PACA_Dossier_20_IEST.pdf